



Parc national
de Port-Cros

LA ZMEL DE BAGAUD

ZONE DE MOUILLAGES ET D'ÉQUIPEMENTS LÉGERS

PORT-CROS

*Amarrez sur
bouée et*



JOURNÉE

Placement libre et gratuit
08 h 00 à 18 h 00



NUIT

Payant et sur réservation
18 h 00 à 08 h 00



15 avril
15 octobre



Amarrage
sur bouée



1 bouée
=
1 bateau



176 ha
protégés

*découvrez
un monde*

*à ancrage
écologique*



Informations et réservations sur le site du Parc national de Port-Cros : www.portcros-parcnational.fr ou en flashant le QR code

